



FOCUS INFO GABON

**Elections présidentielle, législatives et locales
du 26 août : vers de nouvelles tensions
postélectorales ?**



14 rue Magellan
75008 Paris
ssf-contact@scutum-group.com
01 55 57 16 10

Elections présidentielle, législatives et locales du 26 août : vers de nouvelles tensions post-électorales ?

Au Gabon, quelque 830 000 électeurs sont attendus aux urnes le 26 août, pour les premières élections générales de l'histoire du pays : présidentielle, législatives et locales ; une échéance à risques, alors que les critiques se sont multipliées ces derniers mois concernant le processus électoral, remettant notamment en question sa transparence. La crédibilité des résultats constituera cependant un facteur déterminant du risque de tensions post-électorales, face au spectre des violences de 2009 et surtout 2016.

Pour l'heure, contrairement à ce dernier scrutin, aucune figure ne domine toutefois l'opposition face à **Ali Bongo Onbimba** (64 ans) qui après cinquante-cinq ans de « pouvoir dynastique » de sa famille, brigue un 3^e mandat. Au total, 19 candidats sont ainsi en lice pour l'élection présidentielle. Dans le même temps, les législatives mettront aux prises 873 candidats pour 143 sièges à l'Assemblée nationale, toujours largement dominée par le parti présidentiel. Malgré un multipartisme affiché, le Gabon reste de fait un régime verrouillé, où l'administration Bongo maintient une forte domination sur la vie politique et les institutions.

Dans ce contexte, Ali Bongo Onbimba fait certes figure de favori pour le prochain scrutin, mais le climat politique n'en est pas moins tendu. Le 23 juillet, un gang a violemment dispersé un meeting de l'opposant **Alexandre Barro Chambrier** à Franceville, fief de la famille Bongo. Le même week-end, l'ancien Premier ministre **Raymond Ndong Sima**, en précampagne dans la province de l'Ogooué-Ivindo, a dénoncé un blocage de son cortège. Des menaces ont également visé des journalistes sur les réseaux sociaux.

Points de vigilance à surveiller

- **Evolution des tractations au sein de l'opposition**
- **Déroulement de la campagne électorale**
- **Conditions de tenue du scrutin**

Un contexte préélectoral sous tension

Spectre des violences 2016

En 2016, après un scrutin déjà très contesté par l'opposition en 2009, **Ali Bongo a été déclaré vainqueur avec seulement 5 500 voix d'avance face à l'opposant Jean Ping**. Si la Commission électorale nationale autonome et permanente (CENAP), proche du pouvoir, a validé sa réélection pour un 2^e mandat, Jean Ping a alors immédiatement rejeté ces résultats, affirmant être le véritable vainqueur. L'opposition a notamment contesté les résultats dans la province du Haut-Ogooué, où Ali Bongo Ondimba a obtenu 95,46% des suffrages avec une participation de 99,93%, pour un taux moyen de participation national s'élevant à 59,46%.

Dans ce contexte, **des violences postélectorales ont rapidement éclaté, principalement à Libreville et à Port-Gentil**. Des manifestations de l'opposition ont été violemment réprimées par les forces de sécurité, qui ont effectué des **tirs à balles réelles**. Divers incidents ont été enregistrés, dont l'incendie de l'assemblée nationale par les protestataires et des pillages. Le QG de Jean Ping a en outre été pris d'assaut par des membres de la garde présidentielle et la police.

Si le bilan de ces violences demeure flou, les autorités ont officiellement fait état de 5 morts, tandis que l'opposition a évoqué entre 50 et 100 morts. La société civile a quant à elle publié une liste non exhaustive recensant 27 décès. Plus de 1 100 personnes ont par ailleurs été interpellées. Dans les mois qui ont suivi, de multiples arrestations arbitraires de partisans de Jean Ping et d'activistes de la société civile ont encore été enregistrées, avant que la situation ne s'apaise finalement avec la mise en place d'un dialogue national ayant abouti à des réformes politiques et institutionnelles en 2017.

Des réformes controversées

Ces derniers mois de nouvelles tensions ont émergé autour d'**une révision constitutionnelle et d'une réforme de la loi électorale très controversées**.

En particulier, alors que le dialogue national de 2017 avait abouti à la mise en place d'un scrutin à deux tours pour les élections présidentielle et législatives, **une révision de la Constitution a été adoptée 6 avril 2023** par le Parlement réuni en Congrès, restaurant un **scrutin à tour unique pour toutes les élections**. Si les conditions d'éligibilité des candidats ont également été modifiées et la durée des mandats politiques harmonisée et établie à cinq ans, cette réforme a cristallisé les tensions, l'opposition dénonçant un « *recul démocratique* » et une manœuvre du pouvoir visant à faciliter la réélection d'Ali Bongo. Pour ces opposants, il s'agirait ainsi d'éviter au président sortant d'être confronté à une coalition d'adversaires ligués contre lui au second tour.

La réforme tardive du code électorale votée le 13 juillet a également suscité un vif rejet au sein de l'opposition et d'organisations de la société civile. Les modifications entraînent notamment la suppression de l'enveloppe dans laquelle l'électeur mettait les bulletins non utilisés, ainsi que la **réduction du nombre d'observateurs** dans les bureaux de vote. Certains candidats ne pourront alors plus avoir d'observateur et l'opposition craint que la majorité des observateurs soient en réalité choisis par l'Exécutif. « *Ces réformes sont une caution pour l'achat des votes et la fraude électorale* », a ainsi dénoncé l'opposition. Les recours ont cependant été rejetés par la Cour constitutionnelle.

Un processus électoral décrié

Ces derniers mois, de nombreuses voix se sont élevées parmi l'opposition, la société civile et des analystes pour dénoncer un **processus électoral mal engagé**, à tel point que plusieurs ont **demandé le report de l'échéance électorale** face à des autorités qui ne seraient pas en mesure d'organiser les élections dans de bonnes conditions.

Principale coalition d'opposition, la plateforme **Alternance 2023** a ainsi critiqué à plusieurs reprises le calendrier électoral et la tenue de trois scrutins simultanés affirmant que l'« *impréparation manifeste* » et la « *désorganisation* » menaçaient l'organisation d'élections apaisées. Le 28 juillet, le Consortium de la société civile pour la transparence électorale (**COTED**) a de même dénoncé la mauvaise préparation des scrutins et appelé à reporter « *les élections couplées de 2023 à une date ultérieure, permettant ainsi l'instauration d'une transition* ».

Le 12 juillet, **Jean Ping** avait déjà annoncé qu'il ne serait pas candidat à l'élection présidentielle, indiquant « *Je ne peux pas être candidat à une élection qui est pipée d'avance* », et ajoutant par la même occasion qu'il n'irait pas même voter.

Dans ce contexte, le Premier ministre **Alain-Claude Bilie-By-Nze** a pris la parole le 31 juillet pour affirmer qu'« *aucun report ne saurait être envisagé, encore moins une transition que rien ne justifie* ». Il a également assuré que le gouvernement organiserait « *des élections démocratiques, inclusives et crédibles* ».

Forces en présence

Le 24 juillet, le Centre gabonais des élections (CGE) a publié une liste de **19 candidats à l'élection présidentielle¹, pour une campagne électorale officielle qui se déroulera du 11 au 25 août à minuit**. La plupart des candidats n'ont cependant pas attendu cette quinzaine ni même l'officialisation de leur candidature, et mènent déjà campagne dans tout le pays depuis de longs mois.

Ali Bongo, candidat à un 3^e mandat

Avant de se déclarer candidat le 9 juillet – soit à deux jours de la date limite fixée par le CGE, et après avoir entretenu jusqu'alors un faux suspense –, Ali Bongo avait déjà lancé sa « pré-campagne » en multipliant ces derniers mois les déplacements dans le cadre d'une « tournée républicaine » à travers le pays, ponctuée de visites à l'étranger.

Une façon notamment pour le président de **faire taire définitivement les discours mettant en cause sa capacité à gouverner** suite à son accident cardiovasculaire d'octobre 2018. S'il conserve des difficultés de mobilité, le chef de l'Etat avait d'ailleurs évoqué le sujet pour la première fois publiquement, en avril 2023, à l'occasion du 55^e anniversaire du **Parti démocratique gabonais (PDG)**.



Ali Bongo Ondimba, candidat à un 3^e mandat

Malgré des réformes menées dans les secteurs de l'éducation, la formation, la fonction publique et pour la diversification de l'économie, **le bilan de son dernier mandat apparaît limité**, marqué par son absence prolongée après son AVC, la crise liée à la pandémie de Covid-19 ainsi que les conséquences de la guerre en Ukraine. Aussi, si le Gabon est l'un des pays les plus riches d'Afrique pour son produit intérieur brut (PIB) par habitant – grâce d'un côté à son pétrole, son bois et son manganèse notamment, et de l'autre une faible population, avec quelque 2,3 millions habitants

¹ Hugues Alexandre Barro Chambrier, Jean Delor Biyogou Bi Ntougou, Ali Bongo Ondimba, Gérard Ella Nguema Mitoghe, Jean Romain Fanguinoveny, Thérance Gnembou Moutsona, Axel Stophène Ibinga Ibinga, Mike Steeve Dave Jocktane, Victoire Lasseni Duboze, Pierre Claver Maganga Moussavou, Joachim Mbatchi Pambo, Abel Mbombe Nzondou, Paulette Missambo, Jean Victor Mouanga Mbadinga, Emmanuel Mve Mba, Thierry Yvon Michel N'goma, Raymond Ndong Sima, Albert Ondo Ossa, Gervais Oniane.

–, **le contexte socio-économique demeure dégradé**, marqué par une forte inflation, un taux de chômage élevé et une pauvreté endémique. Près d'un tiers de ses habitants vivent sous le seuil de pauvreté, indiquait ainsi la Banque mondiale en avril 2023.

Le président Bongo conserve cependant un **atout central, l'appui du PDG**, au pouvoir depuis 1968. Machine bien huilée, le parti bénéficie d'un important **maillage territorial** forgé au cours des dernières décennies, reposant sur des figures régionales avec lesquelles Ali Bongo entretient ses liens avec attention. En parallèle, le chef de l'Etat a renoué ces derniers mois avec d'anciens cadres du PDG qui avaient quitté le parti et rejoint l'opposition, accentuant un peu plus les dissensions au sein de cette dernière.

Des remous existent néanmoins au sein même de la majorité présidentielle, comme en a témoigné dernièrement la candidature surprise de **Jean Boniface Assélé**, général à la retraite de 84 ans et surtout oncle maternel d'Ali Bongo, qui début juillet avait indiqué à l'appui de sa candidature que désormais « *notre pays est dirigé par certains membres du Cabinet du président de la République. Des individus véreux et sournois, qui ont décidé de prendre le contrôle de notre pays. Des étrangers prennent discrètement le contrôle de postes dans plusieurs de nos administrations* ». Sa candidature à l'élection présidentielle a cependant été rejetée par le CGE, une décision contre laquelle l'intéressé a déposé un recours auprès de la Cour constitutionnelle.

Espoirs d'union malgré d'importantes dissensions au sein de l'opposition

L'opposition demeure pour l'heure divisée, avec une capacité incertaine à s'unir d'ici les élections. En 2009 comme en 2016, le rassemblement s'était toutefois fait tardivement, et des discussions sont de fait ouvertes au sein de la coalition **Alternance 2023 pour désigner un candidat unique**. Si cette plateforme a perdu certains de ses membres depuis sa création, elle apparaît comme la mieux placée pour face au président sortant, avec six candidats officiellement en lice pour le scrutin présidentiel².

Parmi eux, deux figures de poids se distinguent, **Alexandre Barro Chambrier** (dit ABC), leader du **Rassemblement pour la patrie et la modernité (RPM)** et **Paulette Missambo**, présidente de **l'Union nationale (UN)**. Les deux candidats ont en commun d'avoir fait leurs armes en politique auprès de l'ancien président **Omar Bongo**, et d'avoir soutenu Jean Ping lors de la dernière élection. La coalition compte toutefois d'autres figures importantes de la scène politique gabonaise, dont l'ancien Premier ministre **Raymond Ndong Sima** ou l'ancien vice-président **Pierre Claver Maganga Moussavou**.



² Alexandre Barro Chambrier, Thérance Gnembou Moutsona, Mike Steeve Dave Jocktane, Paulette Missambo, Raymond Ndong Sima et Albert Ondo Ossa.

Au-delà de la désignation d'un candidat unique, les tractations en cours portent sur la définition d'un programme commun permettant de **présenter une alternative crédible** pour les électeurs gabonais, sans axer la campagne uniquement sur un discours anti-Bongo. La coalition s'atèle également à obtenir le soutien d'autres partis de l'opposition afin de **parvenir à une alliance élargie**.

Perspectives et enjeux

Vers un troisième mandat d'Ali Bongo ?

Dans l'attente d'une éventuelle candidature unique pour représenter l'opposition, le président sortant **Ali Bongo fait figure de favori**. Outre sa réélection, l'enjeu pour lui est d'obtenir une majorité suffisamment forte pour **renforcer sa légitimité**, au-delà du maintien de sa domination sur la sphère politique assurée ces dernières années grâce à une **combinaison de clientélisme et de répression**. L'Exécutif conserve ainsi un **étroit contrôle des institutions**, notamment des organes chargés des élections (le CGE, le ministère de l'Intérieur et la Cour constitutionnelle).

Le pouvoir en place utilise en outre son influence pour **limiter fortement les marges de manœuvre de l'opposition** via différents leviers tels l'interdiction des rassemblements publics ; l'interpellation de leaders de l'opposition, à l'image de celle en novembre 2022 de **Sosthène Orphee Lendjedi Ibola**, candidat à la présidentielle du parti **Orientation nouvelle** ; et l'organisation de campagnes anti-corruption visant des opposants.

Dans le même temps, le président sortant **bénéficie des difficultés de l'opposition à faire front commun**. Même en cas d'union, les défis resteront d'ampleur pour cette dernière, à moins de quatre semaines des élections. La capacité du candidat choisi à obtenir le soutien d'autres partis d'opposition et à **s'imposer en un temps aussi court comme une figure crédible transcendant les formations politiques et les communautés est incertaine**, peu importe le profil sélectionné.

Le PDG, qui domine très largement le Parlement actuel, est également le **grand favori des élections législatives et municipales**. Si le parti bénéficie d'un maillage territorial important, ses bastions traditionnels sont majoritairement situés dans les zones rurales, dans les villes petites et moyennes (chefs-lieux de département et de province). Le parti présidentiel est toutefois moins dynamique en milieu urbain, en particulier dans les grandes villes telles que Libreville et Port-Gentil, où les tendances seront à surveiller de près.

La transparence du scrutin, facteur central du risque violences

Le risque de violences est étroitement lié au **degré de confiance que la population aura dans le processus électoral, notamment sa perception de la transparence et du caractère inclusif du scrutin**. Les élections précédentes, notamment les présidentielles de 2009 et 2016, ont été systématiquement contestées en raison de forts soupçons de fraudes. Malgré la création du CGE, qui a remplacé l'ancienne commission électorale, les élections législatives de 2018 ont également été marquées par « *des allégations crédibles de fraude et de répression* » selon l'organisation Freedom House. L'arrivée d'un cadre du PDG, **Michel Stéphane Bonda**, à la tête du CGE en février 2023 a en outre entériné la **défiance de l'opposition envers l'organe électoral** ; cette dernière a accusé le nouveau président d'être « *à la solde de l'exécutif* ».

Aussi, **la probabilité d'une remise en question de la transparence du scrutin apparaît élevée**. Or si Ali Bongo remporte l'élection dans un contexte d'accusations de fraudes, **le risque de rejet des résultats par ses adversaires et de violences postélectorales sera d'autant plus important**.

Le risque d'un mouvement de contestation postélectoral d'ampleur pourrait toutefois être réduit si l'opposition ne parvient pas à s'unir ou si la figure choisie n'est pas parvenue à fédérer suffisamment les électeurs autour de sa candidature.

POINTS DE VIGILANCE ET RECOMMANDATIONS

A surveiller pendant la période préélectorale

- Le **déroulement de la campagne électorale** : la potentielle multiplication des discours violents ou de défiance envers les institutions, de nouveaux incidents et heurts entre partisans rivaux ou avec les forces de sécurité sont autant d'éléments qui pourraient présager de tensions ou violences postélectorales.
- **Les tractations de l'opposition**, l'union potentielle autour d'un candidat commun et la capacité de ce dernier à fédérer.
- Le **déroulement des préparatifs des scrutins** : les éventuels problèmes ou retards sont également susceptibles de cristalliser les tensions.

A surveiller le jour du scrutin et au cours de la période post-électorale

- Le **taux de participation** : enjeu important pour la légitimité du futur président ; les taux de participation locaux sont également à suivre, des **chiffres incongrus dans certaines régions** par rapport à la moyenne nationale étant susceptibles d'entraîner une remise en cause des résultats à l'image de 2016.
- Le **déroulement des élections et la crédibilité des résultats**.
- **Les déclarations des principaux partis ou organisations de la société civile** suite à l'annonce des résultats : éventuel rejet des résultats, appels à manifester, recours en justice, etc.

Principales recommandations

- Eviter toute discussion sensible à caractère politique.
- Etre particulièrement vigilant et suivre les informations locales.
- **Se tenir strictement à l'écart de toute manifestation, ainsi que des cortèges et meetings électoraux.**
- Anticiper un renforcement sécuritaire, notamment aux abords des bureaux de vote.
- **Respecter les éventuelles consignes et restrictions** émises par les autorités locales.
- **Limitier ses déplacements le jour du vote et à l'annonce des résultats.**
- Rester confiné à son domicile en cas de détérioration soudaine de la situation et suivre son évolution.